

## Communiqué

### POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

#### **En Estrie : *ICI on passe à l'action pour le climat!***

*Sherbrooke, le mardi 11 décembre 2018* – Dans le but de démontrer que l'engagement pour le climat concerne un ensemble d'acteurs économiques, le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE) a entraîné plus d'une trentaine d'industries, commerces et institutions (ICI) de la région vers des actions concrètes visant à limiter les impacts des changements climatiques. Ces entreprises mobilisées tracent la voie pour poursuivre cette vaste campagne régionale intitulée « ICI on passe à l'action pour le climat ! »

#### **S'informer et s'outiller face aux changements climatiques**

Le financement de 60 000\$ obtenu par le CREE dans le cadre du programme Action-Climat Québec, financé par le Fonds vert et mis en œuvre par le FAQDD, a pu sensibiliser près de 400 représentants d'organisations de la région aux impacts des changements climatiques et à l'importance de passer à l'action. Par le biais de conférences et ateliers sur le thème « *Comprendre et agir face aux changements climatiques en Estrie* », ces acteurs de changement ont été invités à agir sur la gestion durable des eaux pluviales, l'électrification des transports et le transport actif, les pratiques écoresponsables en entreprise et l'efficacité énergétique des bâtiments.

#### **Des accompagnements vers le passage à l'action**

Au cœur de cette démarche originale, des experts chevronnés ont accompagné une trentaine d'industries, commerces et institutions (ICI) de la région prêtes à agir dans la lutte aux changements climatiques. Le CREE, ADDERE Service-conseil, l'Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie (AQME), le COGESAF, le COBARIC et la MRC du Granit ont ainsi offert leur expertise aux ICI en identifiant leurs besoins et en les outillant vers le passage à l'action. Plusieurs mesures ont déjà été réalisées suite à ces accompagnements, par exemple l'achat d'un véhicule électrique par JL Expertise en bâtiments, la conversion d'éclairage et de fenêtres par la Corporation de développement communautaire de Sherbrooke, l'organisation d'une campagne sur le vélo-boulot par la firme EXP et l'obtention de l'attestation ICI on recycle niveau 3 par Horizon Notaires. Ces initiatives et plusieurs autres ont été captées sur vidéo afin d'inspirer d'autres organisations à passer à l'action : [visionnez les capsules d'initiatives](#) sur le site du CREE.

#### **« Une course à gagner »**

Le nombre de conseils municipaux qui appuient la déclaration universelle citoyenne d'urgence climatique se multiplie au Québec (plus de 150 municipalités) et le nombre de signataires au Pacte pour la transition dépasse 250 000 personnes. Il apparaît clair que la mobilisation citoyenne pour

le climat s'organise. Parallèlement, à la 24<sup>e</sup> Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP24), les dirigeants et représentants de 196 pays et états doivent établir les lignes directrices qui leur permettront de respecter les engagements pris lors de l'Accord de Paris, soit de limiter le réchauffement climatique en-deçà de 2°C. Sur le site des Nations Unies, il est d'ailleurs inscrit « A race we can win ».

Ainsi, toute action entreprise, qu'elle soit citoyenne, politique ou économique, est susceptible de contribuer positivement à la lutte aux changements climatiques. Les résultats de la campagne *ICI on passe à l'action pour le climat* le démontrent : il est possible d'agir pour le climat et d'en tirer des avantages positifs à long terme pour une organisation et ce, dans toutes les sphères du développement durable.

*« Les résultats obtenus dans le cadre du projet ICI on passe à l'action pour le climat démontrent la volonté de plus en plus affirmée des citoyens, des municipalités et des entreprises de se mobiliser pour réduire leurs émissions de GES. Au-delà de la sensibilisation à cet enjeu, le projet a su accompagner des entreprises vers l'implantation de mesures concrètes qui confirment des changements de pratiques dans les entreprises. Cet accompagnement vers le passage à l'action est au cœur des actions soutenues par Action-Climat Québec »,* souligne Nicolas Girard, directeur général du Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD).

Pour plus de renseignements et pour réaliser une entrevue, contacter le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie au 819-821-4357.

– 30 –

Renseignements :

Jacinthe Caron, directrice générale  
Conseil régional de l'environnement de l'Estrie  
819-821-4357 poste 1 | [j.caron@environnementestrie.ca](mailto:j.caron@environnementestrie.ca)  
[www.environnementestrie.ca](http://www.environnementestrie.ca)

*Le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE) est un organisme environnemental regroupant des intervenants de divers secteurs d'activités. Il a pour mission de protéger l'environnement et assurer la qualité de la vie en Estrie par des solutions concertées et des conseils avisés auprès de la population et des décideurs.*

*Ce projet est financé par le Fonds vert dans le cadre d'Action-Climat Québec, un programme découlant du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques. Il a été rendu possible grâce à la contribution du Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) et de son partenaire financier, le gouvernement du Québec.*